



# Formation Continue

 04 94 58 58 22

@ formationcontinue@ifpvps.fr

 <https://www.ifpvps.fr/formation>

Espace André  
401 B chemin des Plantades  
83130 LA GARDE



N° de déclaration d'activité **93.83.04918.83** (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

## Public concerné et Prérequis

-Vous êtes infirmier(e)s et exercez dans une structure de soins ou dans un établissement médico-social ou en exercice libéral

(Pas de prérequis)

## Nombre de participants

- De 8 à 15 maximums

## Durée

**14 heures (2 jours)**

## Calendrier

Dates sur-mesure

Contactez-nous au **04 94 58 58 22**

## Tarifs :

### **Individuel**

Inter-établissement : **280€**

Intra-établissement : **320€**

### **Groupe**

**Établi sur demande de devis**

## Prévention des évènements indésirables graves associés aux soins (réf : 0106)

Cette formation propose une actualisation des connaissances et des compétences des infirmier(e)s au regard de la fréquence des évènements indésirables graves associés aux soins (EIGS). Elle vise à mieux appréhender le risque spécifique des erreurs médicamenteuses.

Le centre de formation de l'IFPVPS propose ainsi, pour le Var, son expertise en matière d'apprentissage de la pharmacologie, des thérapeutiques, de la contribution diagnostic médical, de la gestion des risques, de la qualité des soins et de l'évaluation des pratiques.



## OBJECTIFS

Cette formation vise à sensibiliser les personnels infirmiers à la prise en charge médicamenteuse, notamment les risques liés aux différentes étapes du circuit du médicament

En fin de formation, les stagiaires sont en capacité de :

- Analyser des erreurs liées à l'administration médicamenteuse
- Utiliser les médicaments et les dispositifs associés de façon sécurisée et efficiente
- Connaître les aspects réglementaires liés aux EIGS
- Faciliter le retour d'informations en cas d'évènements indésirables ou de dysfonctionnement



## CONTENUS

### Première journée

- Quelques définitions : EIAS, EIG, EPR, les erreurs évitables
- Les 2 axes principaux pour les soignants : (quelques chiffres)
  - Les erreurs médicamenteuses
  - Les erreurs d'identitovigilance
- Le circuit du médicament, la règle des 5 B et les risques en lien (cartographie)
- La déclaration des EIG : un levier d'amélioration continue et sécurité de la prise en charge du patient
- Pharmacologie : phases galénique et d'absorption - phase vasculaire - phase tissulaire – pharmacocinétique
- Interactions, incompatibilités et effets nocifs
- Spécificités des traitements par opioïdes (morphine)
- Traitement spécifique des intoxications médicamenteuses (antidotes)
- Prescriptions médicamenteuses
- Les différentes voies d'administration des médicaments
- Calcul de doses : adulte, enfant

- Règle des 5 B (bon patient, bon médicament, bonne dose, bonne voie, bon moment)
- Circuit du médicament
- Circuit médicamenteux : pompe à perfusion, pousse-seringue électrique (adulte, enfant)

### Seconde journée

- Étude de cas concrets relatifs aux EIG :
  - Méthode d'analyse systématisée des événements indésirables (méthode ALARM)
  - REX
- Partage d'expériences professionnelles personnelles en lien avec les EIG
- Réflexion et élaboration d'une « boîte à outils » de prévention de l'erreur médicamenteuse
- Procédures d'urgence : repérage et mise en œuvre du 1er maillon de la chaîne de survie (protection – Bilan neurorespiratoire – Alerte – Méthode AMARE)
- Scenarii :
  - Préparation médicamenteuse en présence d'éléments perturbateurs
  - Administration médicamenteuse en présence d'éléments perturbateurs

## METHODES

Questionnaire : QCM, questions à réponse courte

Apports de connaissances : présentation PPT, remise documents papiers, brainstorming

Ateliers : cas concrets, jeu de cartes de calcul, mise en pratique du pousse-seringue électrique

Mises en situation : cas concrets en situations simulées

Analyse de pratique

Retour d'expérience

Table ronde

Revue d'exemples d'outils (national, international)

## DISPOSITIF D'EVALUATION

- **Une évaluation du niveau d'atteinte des objectifs de formation est activée :**
  1. au début de la formation, au travers d'un pré-test qui vise à évaluer les forces et faiblesses des participants
  2. en fin de formation, par un post-test qui vise à évaluer les connaissances acquises
  3. au cours des situations simulées, afin de mesurer la maîtrise des savoir-faire
- **Une évaluation de la satisfaction des participants (évaluation « à chaud ») aborde les thèmes suivants :**
  - La décision d'inscription en formation.
  - Le niveau d'atteinte des objectifs présentés dans le programme.
  - La réponse de la formation aux attentes de la formation.
  - La pédagogie mise en œuvre par l'intervenant.
  - Le déroulement de la formation.
  - L'appréciation globale du stagiaire.
- **Une attestation de formation validant la formation est remise à chaque participant.**

## INTERVENANTS

Les intervenants, cadres de santé, formateurs salariés permanents de l'IFPVPS, sont référents (concepteurs de contenus et formateurs) des unités d'enseignements 2.11, 4.4, 4.5 et 4.8 du programme de formation prévu par l'Arrêté du 31 juillet 2009 modifié.

Ils ont, par ailleurs, une expertise dans l'animation d'analyse de pratique, de retour d'expérience, de simulation en santé et de gestion des risques.

## DEMARCHE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, il est possible de mettre en place un parcours spécifique d'aménagement de la formation. Contactez notre référent Handicap : **Mme Estelle LAVE : [estelle.lave@ifpvps.fr](mailto:estelle.lave@ifpvps.fr) 04 94 00 58 78**

401B, chemin des Plantades, 83130 La garde



**Ce bâtiment est accessible à tous.**

**Du personnel est disponible à l'accueil afin de vous informer sur l'accessibilité du bâtiment et des services.**